



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence pour l'enseignement du français à l'étranger

Question écrite n° 108158

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur les missions, organisation et compétences de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment d'envisager la préparation par l'AEFE d'un projet de programme quinquennal d'investissement immobilier (en biens propres et sur le domaine remis en dotation par l'État), assorti d'un plan de financement et d'un calendrier de remises en dotation 2007-2009. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108158

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11175